

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'apprentissage est un cursus de formation qui offre de vraies opportunités d'emploi et de réussite. En plus de l'enseignement général, technologique et pratique au Centre de Formation d'Apprentis, le jeune se forme concrètement en entreprise à son futur métier grâce à un maître d'apprentissage. Afin de le développer dans le Cantal, nous vous avons sollicités afin de recueillir vos offres d'apprentissage qui sont aujourd'hui disponibles sur le site Internet de la bourse apprentissage régionale, apprentissage-auvergnerrhonealpes.fr

À ce jour, nous avons recueilli une centaine de propositions d'accueil de jeunes en apprentissage et vous pouvez encore faire appel à nos services pour déposer votre offre. Parallèlement, nous prospectons à destination des jeunes lors d'interventions dans les établissements scolaires et en lien étroit avec les missions locales du Cantal.

De plus, nous sommes à disposition des familles pour les accompagner dans leur réflexion vers la conclusion d'un futur contrat d'apprentissage.

Vous l'aurez compris, l'apprentissage est une priorité pour la CMA du Cantal qui se mobilise tout au long de l'année pour le développer.

Comme chaque année, vous allez devoir verser le solde de la taxe d'apprentissage au travers de la plateforme de répartition SOLTéA. La campagne 2024 a débuté le 27 mai et se terminera le 25 octobre. Pour nous permettre de mener à bien notre mission et de la développer, nous vous invitons à flécher votre taxe d'apprentissage vers le Centre d'Aide à la Décision de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cantal. En cas de difficultés, vous pouvez contacter Gérard Veyrines au 04 71 45 65 08.

En choisissant la CMA, vous soutenez l'artisanat de demain, la formation de jeunes apprentis et leur insertion professionnelle.

Thierry PERBET
Président de la CMA Cantal

Toute l'actualité
de votre CMA





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

STORIESSTORE 2024 - © photo : Shutterstock

**AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ,
RESTEZ CONCENTRÉ SUR VOTRE MÉTIER,
VOTRE CMA S'OCCUPE DU RESTE.**

**POUR ME SIMPLIFIER MA VIE
D'ENTREPRENEUR AU QUOTIDIEN,
JE PASSE AU PASS CMA LIBERTÉ !**

POUR 19.90 € HT/ MOIS :

- Des conseils et un appui en toute situation.
- Des formalités facilitées et sécurisées.
- Les formations dont vous avez vraiment besoin.
- Un interlocuteur unique dédié, qui vous connaît.

S'ABONNER, C'EST FACILE
SCANNEZ CE QR CODE



ou contactez nous : 04 72 43 43 69
abonnement@cma-auvergnerrhonealpes.fr